

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (selon le Règlement (CE) n°
1907/2006) **oud ARABIQUE - 6PHG0253**
Fiche du 07/10/2022 révision 2



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur du produit

Identification du mélange :

Dénomination commerciale: oud ARABIQUE - 4PA00022

1.2 Usages principaux de la substance/préparation et usages déconseillés

Usage recommandé : Composition parfumée pour usage industriel

Usages déconseillés : Pas pour l'ingestion

1.3 Données relatives au fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur: **LATITUDE NATURE**

6 RUE GUTENBERG
PA DE TOURNEBRIDE
44118 LA CHEVROLIERE
TEL: 00 33 2.72.17.77.90
E-MAIL: info@latitudenature.com

1.4 Numéro de téléphone pour les urgences

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1B Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Acute 1 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 2 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre risque

2.2 Éléments de l'étiquette

Règlementation (CE) No 1272/2008 (CLP):

pictogrammes et indications de danger



Attention

Indications de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

visage/une protection auditive/...

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Contient:

Linalool	
Linalyl acetate	Peut provoquer une réaction allergique
Acetyl cedrene	Peut provoquer une réaction allergique
Piperonal	Peut provoquer une réaction allergique
dl-Citronellol	Peut provoquer une réaction allergique
LABDANUM OIL (CISTUS SPP.)	Peut provoquer une réaction allergique
Geraniol	Peut provoquer une réaction allergique
d-Limonene	Peut provoquer une réaction allergique
beta-Caryophyllene	Peut provoquer une réaction allergique
1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one	Peut provoquer une réaction allergique
Isoeugenol	Peut provoquer une réaction allergique

2.3 Autres risques

Aucun ingrédient PBT n'est présente

Autres risques : Aucun autre risque

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Données non disponibles

3.2 Préparations

Identification du mélange : Mélange de substances aromatiques

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Quantité	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
20-30 %	Benzyl benzoate	CAS:120-51-4 EC:204-402-9 Index:607-085-00-9	Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 2, H411; Aquatic Acute 1, H400	01-2119976371-33/-
5-10 %	Ethyl vanillin	CAS:121-32-4 EC:204-464-7	Eye Irrit. 2, H319	01-2119958961-24/-
1-5 %	Linalool	CAS:78-70-6 EC:201-134-4 Index:603-235-00-2	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119474016-42/-
1-5 %	1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	CAS:1222-05-5 EC:214-946-9 Index:603-212-00-7	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119488227-29/-
1-5 %	Linalyl acetate	CAS:115-95-7 EC:204-116-4	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119454789-19 / -
0.1-1 %	Acetyl cedrene	CAS:32388-55-9 EC:251-020-3	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-2119969651-28/-
0.1-1 %	Piperonal	CAS:120-57-0 EC:204-409-7	Skin Sens. 1B, H317	01-2119983608-21/-
0.1-1 %	dl-Citronellol	CAS:106-22-9 EC:203-375-0	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319	01-2119453995-23/-

0.1-1 %	alpha-Cedrene	CAS:469-61-4 EC:207-418-4	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315, M-Chronic:10, M-Acute:10	exempted
0.1-1 %	LABDANUM OIL (CISTUS SPP.)	CAS:8016-26-0 EC:283-893-1	Skin Sens. 1, H317; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 2, H411	exempted
0.1-1 %	Geraniol	CAS:106-24-1 EC:203-377-1 Index:603-241-00-5	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Dam. 1, H318	01-2119552430-49/-
0.1-1 %	(±) trans-3,3-dimethyl-5-(2,2,3-trimethyl-cyclopent-3-en-1-yl)-pent-4-en-2-ol	CAS:107898-54-4 EC:411-580-3 Index:603-150-00-0	Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	01-0000000316-81/-
0.1-1 %	d-Limonene	CAS:5989-27-5 EC:227-813-5 Index:601-096-00-2	Flam. Liq. 3, H226; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 3, H412, M-Acute:1	01-2119529223-47 /-
0.1-1 %	beta-Caryophyllene	CAS:87-44-5 EC:201-746-1	Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1B, H317	01-2120745237-53/-
0.01-0.1 %	1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one	CAS:23696-85-7, 23726-93-4 EC:245-833-2	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317; Aquatic Chronic 2, H411	01-2120105798-49/-
0.01-0.1 %	beta-Cedrene	CAS:546-28-1 EC:208-898-8	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, M:10	exempted
< 0.01 %	Isoeugenol	CAS:97-54-1 EC:202-590-7 Index:604-094-00-X	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335	01-2120223682-61/-
			Limites de concentration spécifiques: C ≥ 0.01%: Skin Sens. 1A H317	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne provoque pas de vomissement, consulter un médecin tout en montrant les FDS et les étiquettes de dangerosité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

4.3 Indication de l'éventuelle nécessité d'une consultation médicale immédiate et d'un traitement spécial

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Information générale:

Etant tous considérés comme de potentiels poisons, consulter immédiatement un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2 Risques particuliers comportés par la substance ou la préparation

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3 Précaution pour les sapeurs-pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions, dispositifs de protection individuelle et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de précaution de type environnemental

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement: tout absorbant utilisé pour le nettoyage de liquide renversé doit être jeté rapidement selon la réglementation locale. Nettoyer la zone touchée pour éviter tout risque de contamination ou accident.

Laver à l'eau abondante.

6.4 Renvoyer à d'autres paragraphes

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter toute inhalation de vapeurs et de fumées.

Porter l'équipement de protection adapté tels que des gants, des lunettes et des masques si besoin

Ne pas fumer. Eviter toute source d'ignition

Eviter toute exposition à de hautes températures durant la fabrication

Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau. Suivre de bonnes règles d'hygiène

Maintenir une ventilation adaptée à l'endroit où le produit est manipulé.

Les vêtements contaminés devront être changés avant d'entrer dans les zones de restauration.

Voir aussi la section 8 pour l'équipement de protection recommandé.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Dans les endroits où la ventilation n'est pas adaptée à empêcher l'inhalation de substances, utiliser des appareils de respiration adaptés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales

Aspect et couleur: Liquide Ocre

Odeur: Conforme

Seuil d'odeur : Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de fusion/congélation: Données non disponibles

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Données non disponibles

Point éclair: 111 °C (231.8 °F)

Vitesse d'évaporation : Données non disponibles

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Données non disponibles

Densité des vapeurs: Données non disponibles

Densité relative: 0.946 g/ml

Hydrosolubilité: Données non disponibles

Liposolubilité: Données non disponibles

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Données non disponibles

Température d'auto-allumage : Données non disponibles

Température de décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés explosives: Données non disponibles

Propriétés comburantes: Données non disponibles

Inflammabilité (solide, gaz): Données non disponibles

Gravité spécifique @ 20°C = 0.947

Pression de vapeur (mm Hg @ 20°C) Données non disponibles

Indice de réfraction @20°C = 1.480

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable en conditions normales

10.2 Stabilité chimique

Données non disponibles

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4 Conditions à éviter :

Stable dans des conditions normales.

10.5 Matériaux incompatibles :

Aucune en particulier.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

a) toxicité aiguë Non classé

	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le produit est classifié : Eye Irrit. 2(H319)
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	Le produit est classifié : Skin Sens. 1B(H317)
e) mutagénicité des cellules germinales	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) cancérogénicité	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) toxicité pour la reproduction	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j) danger par aspiration	Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

Benzyl benzoate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 1500 mg/kg LD50 Peau Lapin = 4000 mg/kg LD50 Peau Rat = 4000 mg/kg
Ethyl vanillin	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3000 mg/kg LD50 Peau Lapin > 7940 mg/kg
Linalool	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 2790 mg/kg LD50 Peau Lapin = 5610 mg/kg LC50 Inhalation Souris = 3.2 mg/l 1h
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyran	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg
Linalyl acetate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 13934 mg/kg
Acetyl cedrene	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 4500 mg/kg LD50 Peau Lapin > 2000 mg/kg
Piperonal	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 2700 mg/kg LD50 Peau Rat > 5000 mg/kg
dl-Citronellol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3450 mg/kg

		LD50 Peau Lapin > 2650 mg/kg LD50 Peau Rat = 2650 mg/kg	
LABDANUM OIL (CISTUS SPP.)	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 8980 mg/kg	
Geraniol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3600 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg	no deaths occurred
d-Limonene	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 4400 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg	
1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one	a) toxicité aiguë	LD50 Peau Rat = 2900 mg/kg	
Isoeugenol	a) toxicité aiguë	ATE Orale Rat = 1500 mg/kg ATE Inhalation Rat = 1.5 mg/l LD50 Orale Rat = 1560 mg/kg LD50 Peau Rat = 1912 mg/kg	vapor

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Le produit est classifié : Aquatic Acute 1(H400), Aquatic Chronic 2(H411)

Liste des composants écotoxicologiques

Composant	N° identification	Données Ecotox
Ethyl vanillin	CAS: 121-32-4 - INDEX: 204-464-7	LC50 Poissons Pimephales promelas = 81.4 mg/L 96 Hr - flow-through 81.4-94.3
Linalool	CAS: 78-70-6 - EINECS: 603-235-00-2 - INDEX: 201-134-4	EC50 Daphnie Daphnia magna = 20 mg/L 48 Hr
		EC50 Algues Desmodesmus subspicatus = 88.3 mg/L 96 Hr LC50 Poissons Leuciscus idus = 22 mg/L 96 Hr - static 22-46
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	CAS: 1222-05-5 - EINECS: 603-212-00-7 - INDEX: 214-946-9	EC50 Algues 1.49000 mg/L 72h
		LC50 Poissons 0.95000 mg/L 96 Hr EC50 Daphnie 0.39000 mg/L 48 Hr
alpha-Cedrene	CAS: 469-61-4 - INDEX: 207-418-4	EC50 Daphnie 0.04400 mg/L 48 Hr

d-Limonene

CAS: 5989-27-5 LC50 Poissons Pimephales promelas = 0.619 mg/L 96 Hr - flow-through
- EINECS: 601- 0.619-0.796
096-00-2 -
INDEX: 227-
813-5

LC50 Poissons Oncorhynchus mykiss = 35 mg/L 96 Hr

EC50 Daphnie 69.90000 mg/L 48h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance/dégradabilité :	Valeur	Remarques :
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	Elle n'est pas rapidement biodégradable	2.000	Modified Sturm Test
	Non Biodegradable	33.800	Aerobic OECD 301B - primary degradation
	Non Biodegradable	28.300	Aerobic OECD 301B Primary biodegradation
Acetyl cedrene	Elle n'est pas rapidement biodégradable		Method: Directive 67/548/EEC Annex V, C.4.C. 36%

12.3 Potentiel de bio-accumulation

Composant	Bioaccumulation	Remarques :
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	Pas bioaccumulable	assessment

12.4 Mobilité dans le sol

Données non disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucun ingrédient PBT n'est présente

12.6 Autres effets nocifs

Données non disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU :

3082

14.2 Nom d'expédition ONU approprié :

ADR-Nom expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - BENZYL BENZOATE)

IATA-Nom expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - BENZYL BENZOATE)

IMDG-Nom expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(1,3,4,6,7,8-HEXAHYDRO-4,6,6,7,8,8-HEXAMETHYLCYCLOPENTA-GAMMA-2-BENZOPYRAN (GALAXOLIDE) - BENZYL BENZOATE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

ADR-Routier: 9

IATA-Classe: 9

IMDG-Classe: 9

14.4 Groupe d'emballage :

Route et Rail (ADR-RID):

exempté d'ADR: No

ADR-Etiquette: 9

ADR-Groupe de colisage: III

ADR-Numéro supérieur: 90

Air (IATA) :

IATA-Avion passagers: 964

IATA-Avion cargo: 964

IATA-Etiquette: 9

IATA-Groupe de colisage: III

IATA-Danger subsidiaire: -

Par poste aérienne: 9L

Provisioning IATA spécial: A97 A158 A197

Mer (IMDG)

IMDG-Groupe de colisage: III

Code IMDG-rangement: Category A

IMDG-Arrimage Note: -

IMDG-Danger subsidiaire: -

Provisioning IMDG spécial: 274 335 969

IMDG-Page: N/A

IMDG-Etiquette: N/A

IMDG-EMS: F-A, S-F

IMDG-MFAG: N/A

14.5 Risques environnementaux

Composant toxique le plus présente : BENZYL BENZOATE

Qté d'ingrédients toxiques : 24.7703

Qté d'ingrédients très toxiques : 28.5311

Polluant marin: Oui

Données non disponibles

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Données non disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Normes sur la santé, la sécurité et la protection de l'environnement/législation spécifique de la substance ou de la préparation

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (UE) 2015/830

Dispositions selon les directives 82/501/CE, 96/82/CE(Seveso bis), 2003/15/CE(Seveso ter):

**Catégorie Seveso III
conformément à l'Annexe 1,**

**Exigences relatives au seuil
bas (tonnes)**

**Exigences relatives au seuil
haut (tonnes)**

partie 1

le produit appartient à la catégorie: E1	100	200
le produit appartient à la catégorie: E2	200	500

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

SECTION 16: Autres informations

Code	Description
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description
2.6/3	Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
3.1/4/Oral	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
3.10/1	Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
3.3/1	Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
3.3/2	Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
3.4.2/1	Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
3.4.2/1A	Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
3.4.2/1B	Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
4.1/A1	Aquatic Acute 1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C1	Aquatic Chronic 1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C2	Aquatic Chronic 2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
4.1/C3	Aquatic Chronic 3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE)**1272/2008 [CLP]:**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
3.3/2	Méthode de calcul
3.4.2/1B	Méthode de calcul
4.1/A1	Méthode de calcul
4.1/C2	Méthode de calcul

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues de sources actualisées et réputées fiables. Cependant, ces données sont fournies sans garantie, exprimée or implicite, concernant leur exactitude. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur d'une part de déterminer les conditions sûres pour l'utilisation de ce produit et d'autre part d'assumer la responsabilité en cas de perte, de blessure, de dommages, ainsi que les éventuels frais résultant de la mauvaise utilisation de ce produit.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

- 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 16. AUTRES INFORMATIONS

DECLARATION ALLERGENES

PARFUM OUD ARABIQUE – 6PHG0253

Mis à jour : 21/07/2023

Description	CAS-Number	Qty(%)
Benzyl benzoate	120-51-4	22.772
Ethyl vanillin	121-32-4	6.000
Linalool	78-70-6	4.050
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran	1222-05-5	3.250
Linalyl acetate	115-95-7	2.991
Piperonal	120-57-0	1.000
Acetyl cedrene	32388-55-9	1.000
dl-Citronellol	106-22-9	0.659
alpha-Cedrene	469-61-4	0.607
LABDANUM OIL (CISTUS SPP.)	8016-26-0	0.588
Geraniol	106-24-1	0.575
(±) trans-3,3-dimethyl-5-(2,2,3-trimethyl-cyclopent-3-en-1-yl)-pent-4-en-2-ol	107898-54-4	0.500
d-Limonene	5989-27-5	0.217
beta-Caryophyllene	87-44-5	0.189
1-(2,6,6-Trimethylcyclohexa-1,3-dienyl)-2-buten-1-one	23696-85-7	0.080
beta-Cedrene	546-28-1	0.060
Isoeugenol	97-54-1	0.003

Cette déclaration est le résultat de l'analyse du calcul de la formule.

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM OUD ARABIQUE – 6PHG0253

Mis à jour : 21/07/2023

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entière responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 50ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)

Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 – 2.876%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant cologne, etc.)

Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

CATEGORIE 3 – 1.8%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante

Maquillage pour le visage et fond de teint

Démaquillant pour le visage et les yeux

Bandes pour les pores du nez

Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps

Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)

Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 – 21.079%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)

Bracelets parfumés

Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques

Tampons parfumés, emballages en aluminium

Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques

CATEGORIE 5A – 13.757%

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types

Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)

Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)

Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

Lotion tonique

Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

Crème pour les mains

Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.

Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5B – 0.922%

CATEGORIE 5C – 3.645%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 5D – 0.307%

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice

Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine

Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM OUD ARABIQUE – 6PHG0253

Mis à jour : 21/07/2023

CATEGORIE 7A – 1.8%

Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B – 1.8%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)

Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)

Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage

Shampooing - Sec (shampooing sans eau)

Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 – 0.307%

Lingettes intimes

Tampons

Lingettes pour bébés

Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 – 8.344%

Pain de savon

Shampooing de tout type

Nettoyant visage (à rincer)

Après-shampooing (à rincer)

Savon liquide

Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types

Savon, bain, shampooing pour bébés

Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain

Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)

Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.)

Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique

Shampooing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A – 8.344%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)

Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)

Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)

Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)

Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés

Kits de nettoyage à sec

Lingettes pour la lunette des toilettes

Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes

Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)

Cire pour sols

Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.

CATEGORIE 10B – 52.697%

Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types

Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes

Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A – 0.307%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets inter-labiaux classiques pour l'hygiène féminine

Langes (pour bébés et adultes)

Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CATEGORIE 11B – 0.307%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

PARFUM OUD ARABIQUE – 6PHG0253

Mis à jour : 21/07/2023

Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)

Serviettes / Papier absorbant

Sacs de blé

Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical

Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)

Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)

Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)

Systèmes d'alimentation en air

Litière pour chat

Coques de téléphone

Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour

Sèche-linge, poudres pour tapis)

Combustibles

Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols

Bâtons d'encens

Produit vaisselle et désodorisants – pour lave-vaisselle

Jeux olfactifs / Peintures

Articles en plastique (hormis jouets)

Grattez et sentez / Pack de senteurs

Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)

Cires pour chaussures

Blocs pour cuvette (toilette)